



**SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)**

**SIEGE SOCIAL : 15 B.P. 35 ABIDJAN 15 - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

**Tél. Std Usine : 21 21 35 35 - Sce • Commercial : 21 21 35 40 • Fax : 21 21 35 45 - 21 27**

## **RAPPORT ANNUEL 2004**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**18 MARS 2005**

Rue du Textile, Zone Industrielle de Vridi • S.A. au capital de 740.000.000 F CFA • R.C. Abidjan N°  
Cpte Contribuable N° 75 02029 Z • Régime fiscal : Réel Normal • Centre des Impôts : DGE Abidjan  
Banques : BICICI-SUD : 09561 000019 000.19 • SGBCI Vridi : 0116 304999.47  
ECOBANK SIEGE : 10000053595012 • BOA SIEGE : 01086940008  
E-mail : [contact@sicableoirelli.ci](mailto:contact@sicableoirelli.ci)

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 18 MARS 2005**

**SOMMAIRE**

- ✓ Page 1 : sommaire
- ✓ Page 2 : Direction de SICABLE
- ✓ Page 3 : Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 18 mars 2005
- ✓ Page 4 : Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée
- ✓ Page 10 : Résolutions
- ✓ Page 13 : Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004
- ✓ Page 20 : Rapports des Commissaires aux Comptes

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**18 MARS 2005**

➤ **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**(Avant la présente assemblée)**

- ✓ Monsieur Laurent TARDIF (Président Directeur Général)
- ✓ Monsieur Frédéric TAILHEURET (Directeur Général Adjoint)
- ✓ Société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France  
(ayant pour représentant permanent Monsieur Jean Claude FREBAULT)
- ✓ Société IVOIRAL  
(ayant pour représentant permanent Monsieur Nazim VISSANDJEE)
- ✓ Société SIDELAF  
(ayant pour représentant permanent Monsieur Kouassi KOUADIO)
- ✓ Monsieur Roberto CARDI
- ✓ Monsieur Piero COCCO ORDINI
- ✓ Monsieur Victor Delchan OUEDRAOGO
- ✓ Monsieur Blaise Adoni TANOH

➤ **COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**Les titulaires**

- ✓ PRICEWATERHOUSECOOPERS
- ✓ ECR INTERNATIONAL

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 18 MARS 2005**

**ORDRE DU JOUR**

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2004 et approbation de ce rapport.
2. Rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et approbation de ce rapport.
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de ce rapport.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat / distribution de dividende.
6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2005.
7. Composition du Conseil d'Administration : renouvellement de mandats.
8. Commissariat aux comptes : renouvellement de mandats.
9. Perspectives pour l'année 2005.

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 18 MARS 2005**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Par la suite, il vous sera donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous demandons, après avoir entendu ces différents rapports, de statuer sur les résolutions qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Vous avez été régulièrement convoqués et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. RAPPEL HISTORIQUE

La Société Ivoirienne de Câbles, en abrégé « SICABLE », est installée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, depuis 1976. Elle a pour actionnaire principal la société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE (anciennement dénommée PIRELLI CABLES ET SYSTEMES et plus anciennement CABLES PIRELLI) dont elle reçoit assistance aussi bien technique que commerciale. SICABLE fait partie du groupe PIRELLI, actuellement premier producteur mondial de câbles électriques.

SICABLE a pour vocation la fabrication et la commercialisation en Afrique de l'Ouest et Centrale de câbles électriques qu'ils soient de transport d'énergie ou de télécommunication.

En outre, pour étendre sa gamme, SICABLE commercialise les fabrications de sa maison mère ou du Groupe : câbles téléphoniques, câbles moyenne tension et haute tension, câbles spéciaux de mine et raffinerie. Elle exerce aussi des activités de prestations de services et de coordination de réseaux clé en main.

Le capital social, composé de 148.000 actions de 5.000 FCFA chacune, est de 740 millions de FCFA et se répartit comme suit :

▪ Société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE	: 51 %
▪ Société IVOIRAL	: 9 %
▪ Société SIDELAF	: 5 %
▪ PRIVE (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières)	: 35 %
	-----
TOTAL	: 100 %

## 2. CONTEXTE DE L'ANNEE 2004

Le blocage de la situation de crise socio-politique en Côte d'Ivoire qui perdure depuis 2002 a continué à peser sur l'activité de SICABLE. En 2004, la marche de nos affaires a été fortement influencée par l'évolution de cette crise et se décline en deux phases :

- Une première période, allant de janvier à fin octobre, au cours de laquelle l'activité a été orientée à la hausse ;
- La seconde période a été fortement perturbée par les graves troubles de début novembre. En relation avec la surchauffe de la situation socio-politique, le volume d'activité a considérablement décliné au cours du dernier bimestre de l'année. La fermeture de l'usine pendant une semaine, pour des questions de sécurité, et la désorganisation des flux d'approvisionnement en matières premières ont occasionné une forte baisse du chiffre d'affaires au cours de ces 2 mois.

La flambée des prix des principales matières premières au niveau mondial (cuivre au premier trimestre, aluminium et autres matières premières dérivées des produits pétroliers au second semestre l'année de 2004) a eu pour effet l'érosion des marges sur le deuxième semestre et plus particulièrement sur le dernier trimestre.

Malgré tout, votre société a poursuivi ses efforts d'amélioration de productivité en vue d'améliorer sa compétitivité dans un secteur de plus en plus concurrentiel.

### - En Côte d'Ivoire

Durant cette période incertaine, nos marchés traditionnels auprès des sociétés nationales d'électricité et de téléphone sont restés en ligne avec nos prévisions. Le marché des distributeurs et celui des détaillants, constitué de quincailleries opérant pour l'essentiel dans le secteur informel, se sont bien tenus au-delà des prévisions. En revanche, le marché des installateurs est resté en retrait avec un tassement fort au second semestre.

### - A l'exportation

Les actions de développement à l'exportation engagées en 2002 ont porté leurs fruits. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger a progressé de + 72,6 % à 3.295 millions de FCFA malgré les difficultés d'accès aux pays de l'hinterland du fait de la partition du pays en deux Sud/Nord. Cependant, la situation reste contrastée par pays puisque plus de 80 % du volume à l'exportation repose sur trois pays de l'UEMOA.

## 3. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

### 3.1. Activité industrielle et commerciale

Les ventes de câbles fabriqués par SICABLE pour l'année 2004 ont porté sur 2.689 tonnes pour une valeur hors taxes de 5.487 millions de FCFA. Par

rapport à l'exercice précédent, ces chiffres traduisent une bonne tenue des ventes tant en volume (+17,1%) qu'en valeur (+24,1%).

A ce chiffre d'affaires viennent s'ajouter :

- Les ventes de marchandises importées essentiellement de notre maison-mère pour 1.499 millions de FCFA, en forte hausse par rapport à 2003 où il a été réalisé un chiffre d'affaires de 316 millions de FCFA (+374%) ;
- Les ventes de services et divers produits pour 163 millions de FCFA.

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 7.149 millions de FCFA contre 4.847 millions de FCFA en 2003 ; soit une progression de + 47,5% malgré le tassement des ventes au cours du dernier bimestre de l'année, surtout en Côte d'Ivoire.

### 3.2. Approvisionnements en matières premières

SICABLE a continué à profiter des prix d'achats avantageux négociés au niveau mondial par le groupe PIRELLI

Si les très fortes hausses des prix des matières premières stratégiques, ont pu, en ce qui concerne le cuivre, être répercutées aux clients, le réajustement des prix de ventes des produits à base d'aluminium et matières premières dérivées de produits pétroliers a été délicat à réaliser car touchant des marchés annuels (régies, société d'électricité) à prix ferme.

### 3.3. Qualité

La démarche de migration du Système de Management de la Qualité SICABLE de la norme ISO9002 version 1994 à la norme ISO9001 version 2000 a été couronnée de succès en mai 2004.

### 3.4. Stocks

Le niveau des stocks à la clôture de l'exercice s'est situé à 1.628 millions de FCFA, en légère hausse de 5,2% par rapport à fin décembre 2003, largement imputable aux stocks de négoce.

### 3.5. Investissements

Nonobstant la crise, les actions de mise à niveau de l'outil de production visant à améliorer la productivité se sont poursuivies en 2004.

Le montant global des investissements réalisés au cours de cet exercice a été de 185 millions de FCFA à comparer à 115 millions de FCFA en 2003.

Ces investissements ont permis d'atteindre les objectifs de productivité prévus.

### 3.6. Trésorerie

De vives tensions de trésorerie ont été ressenties à certaines périodes de l'exercice et les coûts financiers se sont appréciés en corrélation avec l'évolution du niveau d'activité et la forte croissance des ventes à l'exportation.

Néanmoins, la poursuite des efforts de recouvrement des créances clients et le rallongement du délai de règlement des fournisseurs ont généré une trésorerie excédentaire de 1.085 millions de FCFA, en nette amélioration de 544 millions de FCFA par rapport à la fin de l'exercice précédent.

### 3.7. Résultat de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004 présentent une perte nette de 9.509.709 FCFA à comparer au résultat bénéficiaire de 80.267.765 FCFA enregistré au cours de l'exercice précédent.

▪ Résultat d'exploitation	: +54.306.514
▪ Résultat financier	: -18.562.290
▪ Résultat H.A.O. (cession d'immobilisations)	: +44.374.223
▪ Dotation H.A.O + Charges de restructuration	: -74.628.156
▪ Impôts sur les bénéfices (IMF)	: -15.000.000
	-----
Résultat net	: <u>- 9.509.709</u>

### 3.8. Affectation du résultat de l'exercice / Distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration soumet à votre approbation l'affectation de la perte de 9.509.709 FCFA de cet exercice au compte « report à nouveau ».

En outre, Le Conseil d'Administration soumet à votre approbation le versement aux actionnaires d'un dividende global brut de 74.000.000 FCFA à prélever sur le compte « report à nouveau »; soit 500 FCFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source dont le taux est actuellement de 10%.

Ainsi, le compte « report à nouveau » passera de 2.067.727.228 FCFA à 1.984.217.519 FCFA.

## 4. RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2004 :



- Le rapport général sur les états financiers annuels ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

et vous aurez à statuer sur lesdits rapports.

## 5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats d'administrateurs de :

- La société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France, ayant pour représentant permanent Monsieur Jean-Claude FREBAULT ;
- Monsieur Victor Delchan OUEDRAOGO ;
- Monsieur Piero COCCO ORDINI, coopté Administrateur par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2004 en remplacement de Monsieur Jean Jacques RIVALIN ;
- La société IVOIRAL, ayant pour représentant permanent Monsieur Nazim VISSANDJEE (la société IVOIRAL, par lettre datée du 14 septembre 2004, a notifié le remplacement de Monsieur Alnoor MANDJEE par Monsieur Nazim VISSANDJEE en qualité de représentant permanent de la société IVOIRAL, administrateur, avec effet à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration du 17 septembre 2004).

arrivent à échéance lors de cette Assemblée Générale.

Nous vous proposons de les renouveler pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Par ailleurs, vous aurez à ratifier les cooptations d'Administrateur suivantes effectuées par votre Conseil d'Administration du 17 septembre 2004 :

- Monsieur TAILHEURET Frédéric André, né le 11 janvier 1961 à PAU, en France, demeurant à 15 BP 35 ABIDJAN 15, Côte d'Ivoire, exerçant les fonctions d'ingénieur, coopté Administrateur par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2004, en remplacement de Monsieur Claude REAU pour la durée du mandat de Monsieur Claude REAU restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée en 2007 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.
- Monsieur Roberto CARDI, né le 5 octobre 1961 à Rome - Italie, de Nationalité Italienne, demeurant 115, Colwith Road à Londres (Grande Bretagne), coopté Administrateur par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2004, en remplacement de Monsieur Jordi CALVO pour la durée du mandat de Monsieur Jordi CALVO restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée en 2007 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Monsieur Roberto CARDI exerce actuellement, en qualité de salarié de la Société PIRELLI CAVI E SISTEMI ENERGIA SpA, détaché auprès de la Société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE s.a., les fonctions de Directeur Finances et Administration de la Société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE. Il n'exerce aucune fonction salariée au sein de SICABLE.

- Monsieur Piero COCCO ORDINI, né le 27.10.1968 à Milan - Italie, de Nationalité Italienne, demeurant 10, Bd Saint Michel à Paris (France) coopté Administrateur par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2004, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques RIVALIN, et pour la durée du mandat de Monsieur Jean-Jacques RIVALIN restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée en 2005 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Monsieur Piero COCCO ORDINI occupe actuellement, en qualité de salarié de la Société PIRELLI ENERGIA CAVI E SISTEMI spa, détaché auprès de la Société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE s.a., les fonctions de contrôleur de gestion de la Société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE. Ce contrat de travail est maintenu dans les mêmes termes et conditions. Il n'exerce aucune fonction salariée au sein de SICABLE.

#### 6. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2005

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de maintenir à 4.500.000 FCFA (quatre millions cinq cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction (anciennement nommées jetons de présence) alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2005.

#### 7. PERSPECTIVES ANNEE 2005

La persistance de la crise ivoirienne ainsi que la détérioration générale du climat des affaires et le manque de visibilité commandent de faire des prévisions empreintes de prudence.

Ainsi, dans ce contexte toujours difficile, votre société s'engage résolument à poursuivre les actions d'efficacité et de réduction des coûts afin d'atteindre, en 2005, un résultat net annuel positif.

Au terme de ce compte rendu de l'activité et des perspectives de notre société, nous voudrions, en notre nom et en votre nom, adresser nos sincères félicitations à la Direction Générale et à l'ensemble du personnel pour son attachement et son dévouement, qui ont

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 18 MARS 2005**

**TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve ce rapport ainsi que l'inventaire, le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, en prend acte et approuve ledit rapport.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et approuve la convention qui y est mentionnée.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président Directeur Général, aux Directeurs Généraux Adjoints et à tous les Administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide de l'affectation de la perte de 9.509.709 FCFA au compte « report à nouveau ».

En outre, L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de verser aux actionnaires un dividende global brut de 74.000.000 FCFA à prélever sur le compte « report à nouveau »; soit 500 FCFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source dont le taux est actuellement de 10%.

Ainsi, le compte « report à nouveau » passera de 2.067.727.228 FCFA à 1.984.217.519 FCFA.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de maintenir à 4.500.000 FCFA (quatre millions cinq cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction alloué, pour l'exercice 2005, au Conseil d'Administration.

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de la Société de Monsieur Frédéric André TAILHEURET, né le 11 janvier 1961 à PAU, en France, demeurant à 15 BP 35 ABIDJAN 15, Côte d'Ivoire, coopté Administrateur par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2004, en remplacement de Monsieur Claude REAU, et pour la durée du mandat de Monsieur Claude REAU restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée en 2007 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

#### Huitième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de la Société de Monsieur Roberto CARDI, né le 5 octobre 1961 à Rome - Italie, de Nationalité Italienne, demeurant 115, Colwith Road à Londres (Grande Bretagne), coopté Administrateur par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2004, en remplacement de Monsieur Jordi CALVO, et pour la durée du mandat de Monsieur Jordi CALVO restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée en 2007 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

#### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de la Société de Monsieur Piero COCCO ORDINI, né le 27.10.1968 à Milan - Italie, de Nationalité Italienne, demeurant 10, Bd Saint Michel à Paris (France) coopté Administrateur par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2004, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques RIVALIN, et pour la durée du mandat de Monsieur Jean-Jacques RIVALIN restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée en 2005 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

#### Dixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de la société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France, ayant pour représentant permanent Monsieur Jean-Claude FREBAULT, pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

#### Onzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Piero COCCO ORDINI, pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

#### Douzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de la société IVOIRAL ayant pour représentant permanent Monsieur Nazim VISSANDJEE, pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

#### Treizième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Victor Delchan OUEDRAOGO pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

#### Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS, représenté par Monsieur Edouard MESSOU, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

#### Quinzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet ECR International, représenté par Monsieur Charles AÏE, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

#### Seizième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet ERNST et YOUNG, représenté par Madame Caroline ORIO, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

#### Dix-septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant du cabinet SIGECO, représenté par Monsieur N'DABIAN KROAH BILE pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

#### Dix-huitième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 18 MARS 2005**

**COMPTES ANNUELS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Désignation de l'entreprise  
Adresse de l'entreprise  
Numéro d'identification

Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
Rue du textile, Zone Industrielle Vridi  
15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire  
7502029 Z

**BILAN - SYSTEME NORMAL : ACTIF**  
**CONSOLIDE**

Exercice clos le : 31-Déc-2004  
Durée : 12 mois

Réf.	ACTIF	Exercice 2004			Exercice 2003			Va
		Brut	Amort./Prov.	Net	Brut	Amort./Prov.	Net	
	<b>ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>							
AA	<b>Charges immobilisées</b>							
AB	Frais d'établissement et charges à répartir							
AC	Primes de remboursement des obligations							
	TOTAL AA							
AD	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
AE	Frais de recherche et de développement							
AF	Brevets, licences, logiciels	41 343 967	34 269 483	7 074 484	35 019 676	32 298 066	2 721 610	4
AG	Fonds commercial							
AH	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL AD	41 343 967	34 269 483	7 074 484	35 019 676	32 298 066	2 721 610	4
AI	<b>Immobilisations corporelles</b>							
AJ	Terrains						3 818 307	(3)
AK	Bâtiments	526 169 203	429 837 722	96 331 481	524 622 051	422 958 861	97 844 883	(1)
AL	Installations et agencements	200 288 058	141 774 722	58 513 336	191 629 419	129 906 663	61 722 756	(3)
AM	Matériel	3 555 052 204	2 751 178 786	803 873 418	3 631 496 438	2 726 224 803	905 271 635	(10)
AN	Matériel de transport	87 797 416	55 540 055	32 257 361	110 663 024	106 029 780	4 633 244	21
	TOTAL AI	4 369 306 881	3 378 331 285	990 975 596	4 458 410 932	3 385 120 107	1 073 290 825	(8)
	cf. fichier immos+encours TOTAL AA+AD+AI	4 410 650 848	3 412 600 768	998 050 080	4 493 430 608	3 417 418 173	1 076 012 435	(7)
AP	<b>Avances et acomptes sur immobilisations</b>							
AQ	<b>Immobilisations financières</b>							
AR	Titres de participation							
AS	Autres immobilisations financières	55 047 303	21 095 000	33 952 303	49 559 833	21 095 000	28 464 833	5
	TOTAL AP	55 047 303	21 095 000	33 952 303	49 559 833	21 095 000	28 464 833	5
AW	(I) dont H.A.O.							
	Brut							
	Net							
AZ	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	4 465 698 151	3 433 695 768	1 032 002 383	4 542 990 441	3 438 513 173	1 104 477 268	(7)
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>							
BA	<b>Actif circulant H.A.O.</b>							
BB	<b>Stocks</b>							
BC	Marchandises	232 843 259		232 843 259	78 134 570		78 134 570	154
BD	Matières premières et autres approvisionnement	732 614 789		732 614 789	677 247 597		677 247 597	58
BE	En-cours	188 980 308	1 460 752	187 519 556	129 141 977		129 141 977	58
BF	produits fabriqués	559 133 361	83 357 192	475 776 169	761 043 537	96 760 651	664 282 886	(18)
	TOTAL BB	1 713 571 717	84 817 944	1 628 753 773	1 645 567 681	96 760 651	1 548 807 030	78
BG	<b>Créances et emplois assimilés</b>							
BH	Fournisseurs, avances versées	48 245 921		48 245 921	66 995 786		66 995 786	(18)
BI	Clients	1 526 029 906	67 817 609	1 458 212 297	1 613 307 198	36 705 659	1 576 601 539	(11)
BJ	Autres créances	321 561 991	2 180 526	319 381 465	178 138 854		178 138 854	141
	TOTAL BG	1 895 837 818	69 998 135	1 825 839 683	1 858 441 838	36 705 659	1 821 736 179	4
BK	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	3 609 409 535	154 816 079	3 454 593 456	3 504 009 519	133 466 310	3 370 543 209	84
	<b>TRÉSORERIE-ACTIF</b>							
BQ	Titres de placement							
BR	Valeurs à encaisser	979 958 051		979 958 051	988 311 476		988 311 476	(8)
BS	Banques, chèques postaux, caisse	310 319 988		310 319 988	27 146 923		27 146 923	283
BT	<b>TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)</b>	1 290 278 039		1 290 278 039	1 015 458 399		1 015 458 399	274
BU	<b>Écarts de conversion-Actif (IV)</b> (perte probable de change)							
BT	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	9 365 385 725	3 588 511 847	5 776 873 878	9 062 458 359	3 571 979 483	5 490 478 876	284

CL	Subventions d'investissement			
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés (PFC)	81 030 889	43 200 691	37 83
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>3 402 796 069</b>	<b>3 374 475 580</b>	<b>28 32</b>
	<b>DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>			
DA	Emprunts			
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés			
DC	Dettes financières diverses			
DD	Provisions financières pour risques et charges (Risques/Litiges)	139 362 438	141 797 386	(2 43)
DE	(1) dont H.A.O. =			
<b>DF</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)</b>	<b>139 362 438</b>	<b>141 797 386</b>	<b>(2 43)</b>
<b>DG</b>	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)</b>	<b>3 542 158 507</b>	<b>3 516 272 966</b>	<b>25 88</b>
	<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	29 405 155	19 398 938	10 00
DI	Clients, avances reçues	255 298 881	203 860 375	51 43
DJ	Fournisseurs d'exploitation	1 569 512 746	1 111 222 841	458 28
DK	Dettes fiscales	71 463 819	54 537 509	16 92
DL	Dettes sociales	6 576 570	5 328 285	1 24
DM	Autres dettes	96 935 146	105 139 065	(8 20)
DN	Risques provisionnés			
	<b>TOTAL DETTES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>1 999 787 162</b>	<b>1 480 088 075</b>	<b>519 69</b>
<b>DP</b>	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>2 029 192 317</b>	<b>1 499 487 013</b>	<b>529 70</b>
	<b>TRÉSORERIE-PASSIF</b>			
DQ	Banques, crédits d'escompte		399 201 526	(399 20)
DR	Banques, crédits de trésorerie			
DS	Banques, découverts	205 523 054	75 139 397	130 38
<b>DT</b>	<b>TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)</b>	<b>205 523 054</b>	<b>474 340 923</b>	<b>(268 81)</b>
<b>DV</b>	<b>Écarts de conversion-Passif (V)</b> (gain probable de change)		377 974	(37)
<b>BT</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>5 776 873 878</b>	<b>5 490 478 876</b>	<b>286 39</b>



Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice 2004 12 mois	Exercice 2003 12 mois	Variat
	<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>			
RA	Achats de marchandises	1 306 876 812	234 208 703	1 072 668
RB	- Variation de stocks (- ou +)	(154 708 689)	24 302 742	(179 011)
	TOTAL	1 152 168 123	258 511 445	893 647
	(Marge brute sur marchandises voir TB)			
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	3 102 104 310	2 302 707 188	799 397
RD	- Variation de stocks (- ou +)	(55 367 192)	121 447 399	(176 814)
	TOTAL	3 046 737 118	2 424 154 587	622 582
	(Marge brute sur matières voir TG)			
RE	Autres achats	427 103 283	356 285 969	70 817
RH	- Variation de stocks (- ou +)			
RI	Transports	323 163 034	229 056 067	94 107
RJ	Services extérieurs	1 060 899 101	718 512 887	342 386
RK	Impôts et taxes	112 284 733	72 741 962	39 543
RL	Autres charges (cpte 65 : PP+prov stocks & clients)	165 428 812	227 424 615	(61 996)
	TOTAL	2 088 878 963	1 604 021 500	484 857
	(Valeur ajoutée voir TN)			
RP	Charges de personnel (1) (1) dont personnel extérieur	563 042 714	517 169 072	45 874
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)			
	Dotations aux amortissements	256 451 147	238 869 354	17 582
	Dotations provisions départ & retraite (IDR)	138 332 587	141 797 386	(3 464)
	Dotations provisions fluctuation des cours (PFC)	81 030 889	43 200 691	37 839
RS	Dotations aux amortissements et provisions (Amortissements + IDR + PFC)	475 814 623	423 867 431	51 952
<b>RW</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>7 326 641 541</b>	<b>5 227 724 035</b>	<b>2 098 917</b>
	(Résultat d'exploitation voir TX)			

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice 2004 12 mois	Exercice 2003 12 mois	Variat
TA	Ventes de marchandises	1 498 588 993	316 408 273	1 182 181
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	346 420 870	57 896 828	
TC	Ventes de produits fabriqués	5 486 657 889	4 422 891 413	1 063 766
TD	Travaux, services vendus	163 908 095	103 876 300	60 032
TE	Production stockée (ou déstockage) (- ou +)	(142 071 845)	(100 170 727)	(41 901)
TF	Production immobilisée	2 497 595	1 789 534	708
	TOTAL	5 510 991 734	4 428 386 520	1 082 605
TG	MARGE BRUTE SUR MATIÈRES (TF- RC&RD)	2 464 254 616	2 004 231 933	
TH	Produits accessoires * (ventes emballages = cpte 707)	180 000	4 110 000	(3 930)
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (TA+TC+TD+TH)	7 149 334 977	4 847 285 986	2 302 049
TJ	dont à l'exportation %	3 295 301 184	1 908 255 870	1 387 045
		46,09%	39,37%	
TK	Subventions d'exploitation			
TL	Autres produits (cpte 75 : PP+repr.prov stocks & clients)	168 153 095	394 582 219	(226 429)
TN	VALEUR AJOUTÉE (TA à TL- RA à RL)	890 129 618	856 799 480	33 330 138
TQ	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TN-RP)	327 086 904	339 630 408	(12 543 504)
	Reprise provisions départ & retraite (IDR)	141 797 386	117 398 474	24 399
	Reprise provisions fluctuation des cours (PFC)	43 200 691	37 830 198	5 371
TS	Reprises de provisions (IDR+ PFC)	184 998 077	155 228 672	29 770
TT	Transferts de charges	18 036 156	12 496 102	5 540
<b>TW</b>	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>7 380 948 055</b>	<b>5 311 211 786</b>	<b>2 069 732</b>
<b>TX</b>	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice (+) ; Perte (-))</b>	<b>54 306 514</b>	<b>83 487 751</b>	<b>(29 181)</b>

contrôle-->

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice 2004 12 mois	Exercice 2003 12 mois	variati
	<b>ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>			
SA	Frais financiers	29 659 705	13 978 713	15 6
SC	Pertes de change			
SD	Dotations aux amortissements et provisions			
<b>SF</b>	<b>Total des charges financières</b>	<b>29 659 705</b>	<b>13 978 713</b>	<b>15 6</b>
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>			
<b>SH</b>	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>7 356 301 246</b>	<b>5 241 702 748</b>	<b>2 114 5</b>
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>			
	<b>HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)</b>			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations (valeur nette comptable)	6 563 904	6 980 785	(4
SL	<del>Charges H.A.O.</del>	73 598 305		73 5
SM	Dotations H.A.O. <i>(dot. Risques &amp; Litiges)</i>	1 029 851		1 0
<b>SO</b>	<b>Total des charges H.A.O.</b>	<b>81 192 060</b>	<b>6 980 785</b>	<b>74 2</b>
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>			
SQ	Participation des travailleurs			
SR	Impôts sur le résultat	15 000 000	24 550 410	(9 5
<b>SS</b>	<b>Total participation et impôts</b>	<b>15 000 000</b>	<b>24 550 410</b>	<b>(9 5</b>
<b>ST</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>	<b>7 452 493 306</b>	<b>5 273 233 943</b>	<b>2 179 2</b>
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>			

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice 2004 12 mois	Exercice 2003 12 mois	variati
	<b>ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>			
UA	Revenus financiers	10 704 170	5 047 703	5 6
UC	Gains de change	393 245		3
UD	Reprises de provisions			
UE	Transferts de charges			
<b>UF</b>	<b>Total des produits financiers</b>	<b>11 097 415</b>	<b>5 047 703</b>	<b>6 0</b>
<b>UG</b>	<b>RÉSULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>(18 562 290)</b>	<b>(8 931 010)</b>	<b>(9 631 28</b>
<b>UH</b>	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>7 392 045 470</b>	<b>5 316 259 489</b>	<b>2 075 7</b>
<b>UI</b>	<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (1)</b>			
	<i>(+ ou -)</i>	<b>35 744 224</b>	<b>74 556 741</b>	<b>(38 812 5</b>
UJ	(1) dont impôt correspondant			
	<b>HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)</b>			
UK*	Produits des cessions d'immobilisations (prix de cession)	50 938 127	37 242 219	13 6
UL	Produits H.A.O.			
UM	<del>Reprises H.A.O.</del> <i>(Repr. Risques &amp; Litiges)</i>			
UN	Transferts de charges			
<b>UO</b>	<b>Total des produits H.A.O.</b>	<b>50 938 127</b>	<b>37 242 219</b>	<b>13 6</b>
<b>UP</b>	<b>RÉSULTAT H.A.O. (+ ou -)</b>	<b>(30 253 933)</b>	<b>30 261 434</b>	<b>(60 515 3</b>
<b>UT</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>	<b>7 442 983 597</b>	<b>5 353 501 708</b>	<b>2 089 4</b>
<b>UZ</b>	<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(9 509 709)</b>	<b>80 267 765</b>	<b>(89 7)</b>
	bénéfice (+) ; Perte (-)			

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone industrielle Vridi  
 Numéro d'identification 7502029 Z

**TABLEAU FINANCIER DES  
RESSOURCES ET DES EMPLOIS**

Exercice clos le : 31-Déc-2004  
 Durée : 12 mois

**1re PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE**

**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)**

CAFG = EBE - Charges décaissables restantes } à l'exclusion des  
 + Produits encaissables restants } cessions d'actif immobilisé

		<b>E.B.E.</b>	(=TQ)	
(SA) Frais financiers	29 659 705	(TT) Transferts de charges d'exploitation		327 086 904
(SC) Pertes de change		(UA) Revenus financiers		18 036 156
(SL) Charges H.A.O.	73 598 305	(UE) Transferts de charges financières		10 704 170
(SQ) Participation		(UC) Gains de change		393 245
(SR) Impôts sur le résultat	15 000 000	(UL) Produits H.A.O.		
		(UN) Transferts de charges H.A.O.		
<b>Total (I)</b>	<b>118 258 010</b>	<b>Total (II)</b>		<b>356 220 475</b>

CAFG : Total (II)-Total (I)= 237 962 465 N-1= 218 645 090

**AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice (1)  
 AF = 237 962 465 N-1= 22 645 090  
 (+) (-)

**VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (E.B.E.)**

Var. B.F.E. = Var. Stocks<sup>(2)</sup> + Var. Créances<sup>(2)</sup> + Var. Dettes circulantes<sup>(2)</sup>

Variation des stocks : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	154 708 689	ou	
(BD) Matières premières	55 367 192	ou	
(BE) En-cours	58 377 579	ou	
(BF) Produits fabriqués		ou	188 506 717
<b>(A) Variation globale nette des stocks</b>	<b>79 946 743</b>	ou	

Variation des créances : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		ou	18 749 865
(BI) Clients		ou	118 389 242
(BJ) Autres créances	141 242 611	ou	
(BU) Ecart de conversion-Actif		ou	
<b>(B) Variation globale nette des créances</b>	<b>4 103 504</b>	ou	

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentations (+)
(DI) Clients, avances reçues		ou	51 438 506
(DJ) Fournisseurs d'exploitation		ou	458 289 905
(DK) Dettes fiscales		ou	16 926 310
(DL) Dettes sociales		ou	1 248 285
(DM) Autres dettes	8 203 919	ou	
(DN) Risques provisionnés		ou	
(BU) Ecart de conversion- Passif	377 974	ou	
<b>(C) Variation globale nette des dettes circulantes</b>		ou	<b>519 321 113</b>

**VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)** ou **435 270 866**

**EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)**

E.T.E. = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	Exercice 2004	Exercice 2003
Excédent brut d'exploitation	327 086 904	339 630 408
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	435 270 866	250 958 241
- Production immobilisée (TF)	(2 497 595)	(1 789 534)
<b>EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>759 860 175</b>	<b>588 799 115</b>

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone Industrielle Vridi  
 Numéro d'identification 7502029 Z

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS**

Exercice clos le : 31-Déc-2004  
 Durée : 12 mois

**2è PARTIE : TABLEAU**

Réf.		Exercice 2004		Exercice (E- ; R)
		Emplois	Ressources	
<b>I. INVESTISSEMENTS ET DÉSINVESTISSEMENTS</b>				
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)		//////////////////	
<b>Croissance interne</b>				
FB	Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles	8 303 600		(2
FC	Acquisitions/cessions d'immobilisations corporelles	176 749 096	50 938 127	(77 9
<b>Croissance externe</b>				
FD	Acquisitions/cessions d'immobilisations financières	5 703 470	216 000	6 5
FE	<b>INVESTISSEMENTS TOTAL (net)</b>	189 602 039		175
FG	<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION</b> (cf. Supra : Var. B.F.E.)	ou	435 270 866	250 9
FH	<b>A. EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FE+FG)</b>	ou	295 668 827	175
FI	<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)</b>	ou	10 006 217	(65 1
FJ	<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)</b> Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières		//////////////////	
FK	<b>B. EMPLOIS TOTALS A FINANCER</b>	ou	305 675 044	110
FL	<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b> Dividendes (Emplois) / C.A.F.G. (Ressources)		237 962 465	22 6
<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>				
FM	Augmentation de capital par apports nouveaux	//////////////////		
FN	Subventions d'investissement	//////////////////		
FP	Prélèvements sur le Capital (y compris retraits de l'exploitant)		//////////////////	
<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>				
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
ES	<b>G. RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>		277 152 166	
<b>EXERCICE (E) (S) DIFFERENCES DE RESSOURCES</b>				
<b>VIII. VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>				
FU	Trésorerie nette (+ ou -) à la clôture de l'exercice :	1 084 754 985		
FV	à l'ouverture de l'exercice :	541 117 476		
	Variation —>	543 637 509		
<b>Contrôle : D = VIII avec signe opposé</b>				

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : <<différences bilantielles>>.

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)		Emplois	Ressour
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1) = (DG/PASSIF-AZ/ACTIF)	ou	98 360 426	
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N-1)	ou	445 277 083	
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)	ou		543 6
	TOTAL	543 637 509	543 6

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone Industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 18 MARS 2005**

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Immeuble Alpha "2000"  
23<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas- Plateau  
01 BP. 1361  
Abidjan 01

Immeuble Harmonies 2  
30, Boulevard Carde - Plateau  
01 BP.4050  
Abidjan 01

---

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004)**

Aux Actionnaires  
de SICABLE S.A  
15 BP. 35  
Abidjan 15

Mesdames/Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Câbles (SICABLE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité OHADA.

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

### **1. Opinion sur les états financiers**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de l'opinion exprimée ci-après.

SICABLE

Page 2

---

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du SYSCOHADA.

## 2. Vérifications et informations spécifiques

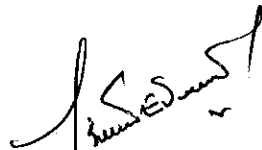
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité OHADA.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 14 février 2005

Les Commissaires aux Comptes

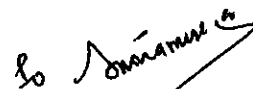
PricewaterhouseCoopers



---

Edouard Messou  
Associé

ECR International



---

Charles Aïé  
Associé

Immeuble Alpha "2000"  
23<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas- Plateau  
01 BP. 1361  
Abidjan 01

Immeuble Harmonies 2  
30, Boulevard Carde - Plateau  
01 BP.4050  
Abidjan 01

---

Aux Actionnaires  
de SICABLE S.A  
15 B.P. 35  
Abidjan 15

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE  
UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET  
DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004)**

Mesdames/Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article 440 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité OHADA, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2004**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité OHADA conclue au cours de l'exercice 2004. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS  
DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE  
2004**

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité OHADA, nous avons été informés que l'exécution des conventions ci-dessous rappelées, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



SICABLE

Page 2

---

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 2.1. Convention d'Assistance Technique de PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE

#### Administrateur concerné

- PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Jean-Claude FREBAULT.

#### Nature et modalités

Assistance technique apportée par la société PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE.

Rémunération par versement à PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France d'une redevance annuelle fixée à 3,8 % de la valeur hors taxes des facturations de câbles.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004, la redevance versée s'élève à F.CFA 207 millions.

Abidjan, le 14 février 2005

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



---

Edouard Messou  
Associé

ECR International



---

Charles Ajé  
Associé